

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES DEMARCHES DE LA MOBILITE ERASMUS+ INDIVIDUELLE

Votre candidature a été retenue pour participer au dispositif ERASMUS + de l'académie Orléans-Tours.

Vous allez donc bénéficier d'un séjour dans un pays européen, afin d'approfondir votre culture linguistique, vos compétences pédagogiques et didactiques en langue vivante étrangère.

A. LES OBJECTIFS DE LA MOBILITÉ

- Développer des compétences linguistiques afin d'améliorer la fluidité en anglais, notamment dans le cadre d'une DNL (discipline non linguistique).
- Enrichir les connaissances lexicales notamment dans le champ du vocabulaire utilisé au quotidien dans la classe.
- Approfondir les connaissances en didactique des langues (EMILE, TPR, ...).
- Actualiser les connaissances culturelles pour une meilleure intégration de celles-ci dans les séances de langue.
- Etablir des contacts professionnels afin de mettre en place des échanges scolaires et entre enseignants.
- Acquérir ou renforcer la confiance dans l'utilisation d'une autre langue pour communiquer.
- Acquérir des aptitudes à utiliser le numérique à des fins de formation individuelle et pour pouvoir échanger avec des établissements internationaux.
- S'investir sur des projets communs.

B. PARTENAIRES

Nom du partenaire	Rôle	Contact
DAREIC Délégation Académique aux Relations Européennes et Internationales, et à la Coopération	Pour tout ce qui est en rapport avec l'organisation générale de la mobilité	Aline Marc dareic-secretariat@ac-orleans-tours.fr ☎ 02 38 79 46 76 Nicolas Montlivet dareic@ac-orleans-tours.fr
GIP Groupement d'Intérêt Public situé au Rectorat	Pour toutes les questions d'ordre financier	gipftvip-fesi@ac-orleans-tours.fr ☎ 02 38 83 48 39/49
CPD LV Conseiller Pédagogique Départemental - Langues Vivantes	Toutes autres questions	Anne Roy cpd-lv41@ac-orleans-tours.fr ☎ 02 34 03 90 77

C. FINANCEMENT

Le séjour est financé selon les critères établis par Erasmus tels que définis dans le guide du programme Erasmus+.

https://pia.ac-orleans-tours.fr/fileadmin/user_upload/protege/international_mobilite/1_3_Tableau_de_financement_Erasmus.pdf

Voyage	Montant aller-retour
distance entre 100 km et 1999 km	275 €
Programme de cours	Indemnité journalière
5 jours de formation	80€
Hébergement et repas Nombre de jours de formation + 2 jours	Taux journalier
Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède	119 €
Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal.	106€
Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovénie, Slovaquie, Turquie	92€

Nota Bene : le calcul des distances s'entend au sens de la distance à vol d'oiseau entre ville de départ (A) et ville d'arrivée (B) des mobilités. Seul l'aller est pris en compte dans le calcul de la distance. Néanmoins, le montant affiché tient compte de l'aller et du retour.

La subvention a vocation à couvrir l'ensemble des frais générés par le séjour (déplacement, logement et cours).

D. CENTRES DE FORMATION

Le site offre un panel varié de propositions et de centres de formation

- School Gateway Education : <https://www.schooleducationgateway.eu/fr/pub/index.htm>

E. ETAPES

1. Avant la mobilité

Consultation des documents relatifs à la mobilité ERASMUS + sur le site internet de la DSDEN :

- Appel à candidature pour des mobilités internationales de professeurs des écoles
- Dossier de candidature ERASMUS+ individuel

Si vous êtes intéressés,

- Compléter et envoyer le **dossier de candidature** à votre IEN de circonscription, en copie à Fleurette Barranco, IEN en charge des langues vivantes, (fleurette.barranco@ac-orleans-tours.fr) et à Anne Roy, CPD LV (cpd-lv41@ac-orleans-tours.fr).
- Réception de l'avis de l'IEN.

Votre candidature a été acceptée :

- Vérifier la validité de votre carte d'identité et/ou de votre passeport. Si votre carte d'identité est périmée (mais encore valable 5 ans en France) il faut impérativement la refaire.
- Demander votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (Site de la MGEN ou Ameli)
- Trouver un centre de formation, une école de langue sur le site "[School Gateway Education](https://www.schooleducationgateway.eu/fr/pub/index.htm)" : les objectifs de votre formation doivent correspondre aux objectifs fixés par le projet académique.

A réception du devis du centre de formation, de l'école de langue

- Compléter le **contrat pédagogique** : **21-23_SCO_PERS-Contrat pedagogique_61** déjà pré-rempli (à modifier, compléter ...)
- Faire signer le contrat pédagogique par l'organisme d'accueil.
- Envoyer le **contrat pédagogique** à Anne Roy, CPD LV : cpd-lv41@ac-orleans-tours.fr qui transmettra pour signature à la DASEN (mettre en copie votre IEN de circonscription)

Une fois le contrat pédagogique signé par la DASEN, le centre de formation et vous-même, Anne Roy le transmettra à la DAREIC.

Un courrier vous sera alors adressé ainsi que les interlocuteurs du GIP en charge du financement de la mobilité.

A réception de votre "contrat pédagogique" le GIP vous transmettra les documents suivants à compléter et à leur renvoyer:

- La fiche de renseignement **21-23_GEN_PERS_Fiche de renseignement**
- Le contrat financier : "**21-23_SCO_PERS-Contrat financier_63**" avec un RIB
- Le demande de bourse : "**21-23_GEN_Demande_bourses**"
- Le complément au contrat pédagogique : "**21-23_SCO_PERS-Complément au contrat pédagogique_82**"

"KIT Mobilité"

A réception du dossier complet, le GIP vous transmettra le "KIT Mobilité".

- Compléter et signer le "KIT mobilité".
- Faire signer le "KIT mobilité" par la DASEN en passant par votre CPD LV.

- Renvoyer le "KIT mobilité" au GIP complété dès que possible pour le déblocage des fonds.
 - ▶ A réception, le GIP débloquera 80% du montant global de la mobilité.

- Une fois que vous avez l'autorisation et le « feu vert » de la DAREIC et du GIP, il vous appartient de réserver le transport (billets d'avion), les cours et l'hébergement (les écoles peuvent parfois vous proposer un hébergement en famille).

2. Pendant la mobilité

- Faire signer l'attestation de présence qui vous sera fournie par le GIP avec le kit mobilité.
- Compléter et faire signer l'Europass.
- Bien garder les titres de transport (cartes d'embarquement) et tout justificatif de transport vers l'école de langue.

3. Après la mobilité

- Un questionnaire Erasmus+ vous sera envoyé. Il sera à compléter en ligne.
- Echanges avec les inspecteurs sur les modalités de diffusion du retour d'expérience.
- Renvoyer les justificatifs de transport ainsi que l'attestation de présence au GIP pour débloquer le reste des fonds.

- ▶ Déblocage des 20% restants du montant de la mobilité.

¹ NB : Conserver bien tous les documents pendant 5 ans.